Décharge 2014: Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)

2015/2187(DEC) - 28/04/2016 - Acte final

OBJECTIF : octroi de la décharge à l’Institut européen pour l’égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) pour l'exercice 2014.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision (UE) 2016/1525 du Parlement européen concernant la décharge sur l'exécution du budget de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes pour l'exercice 2014.

CONTENU : avec la présente décision, le Parlement européen donne décharge à la directrice de l’Institut européen pour l’égalité entre les hommes et les femmes sur l’exécution du budget de l’Institut pour l’ exercice 2014.

La décision est conforme à la résolution du Parlement européen approuvée le 28 avril 2016 et comporte une série d'observations qui font partie intégrante de la décision de décharge (se reporter au résumé de l'avis du 28 avril 2016).

Parmi les principales observations faites par le Parlement dans la résolution accompagnant la décision de décharge, ce dernier invite l’Institut à **améliorer ses procédures et ses pratiques visant à préserver les intérêts financiers de l’Union** et à contribuer activement à une procédure de décharge axée sur les résultats.

Il note au passage que l’Institut a amélioré sa collaboration avec l’Agence des droits fondamentaux de l’ Union européenne (FRA) et la Fondation européenne pour l’amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), ce dont il se réjouit.